

**DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR  
L'AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

**AVIS CONTENU DANS LE PROCÈS-VERBAL n° 20-21-04**

**RECOMMANDATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE : n° 20-21 / 10**

CONSIDÉRANT qu'un régime d'études à temps partiel permettra aux professionnels du milieu de l'accueil de pouvoir suivre une formation en parallèle avec l'exercice de leurs fonctions de travail;

CONSIDÉRANT qu'un tel régime permettra à l'ITHQ d'offrir des certificats (programmes de 30 crédits) et des programmes courts (programmes entre 9 et 15 crédits) sur des thématiques particulières;

CONSIDÉRANT qu'un tel régime d'études permettra à l'ITHQ d'élargir son partenariat avec l'UQAM;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres du Comité de programme de transition du baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie;

Il est recommandé que le régime du baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (BAGAH) soit modifié afin que le programme soit également offert à temps partiel à partir de la session d'automne 2021, conformément à l'Annexe 4.

**PROPOSÉE PAR JASMIN TANGUAY**

**APPUYÉE PAR JEAN-THOMAS HENDERSON**

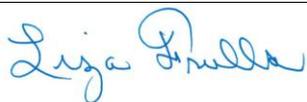
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

---

---



---

La Directrice générale

---

Le 30 mars 2021

---

Date

c.c. ➤ Membres de la Commission des études universitaires